

DISSOLUTION

perle

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social : la mulotiere 56490 MOHON

R.C.S. VANNES 529722944

Par décision du 15/10/2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 15/10/2018, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Madame ETCHANDY sylvie, demeurant la mulotiere, 56490 MOHON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé la mulotiere, 56490 MOHON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de VANNES.

Mention en sera faite au R.C.S. de VANNES.